



02131864

FORMULE IV

3

Déposé au greffe du tribunal de commerce
TRIBUNAL DE COMMERCE
 de MONS REGISTRE.....
 le 24-10-2002.....

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
 à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
 → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
 → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
 → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
 → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
 → n°

i. Dénomination de la société ou du groupement
 (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ Etablissements BURION

ii. Forme juridique (en entier)

▷ Société anonyme

iii. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷ Chaussée d'Houdeng 212
7070 LE ROEULX

iv. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ R.C. MONS 106.225.

v. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
 des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷ T.V.A. 425.173.764.

vi. Objet de l'acte

▷ RENOUVELLEMENTS STATUTAIRES

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
 annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
 il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
 utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
 plémentaires, établies sur papier libre, tant en
 respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
 selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
 au greffe des tribunaux de commerce

L'assemblée générale ordinaire du 9 juillet
 2002 a renouvelé, pour une durée de six ans
 (terme en 2008), le mandat des administra-
 teurs sortants, soit Madame Fernande PETIT,
 Monsieur Adrien BURION et Monsieur Jean-
 Pol BURION. Seul le mandat de Monsieur
 Jean-Pol BURION est rémunéré.

Pour extrait conforme.
 Le 24 septembre 2002.

Fernande PETIT,
 Administrateur délégué.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
 Rue de Louvain 40-42
 1000 Bruxelles

Numéro du cheque ou de l'assignation : ..

Numéro du compte

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page